



BUREAU

Relevé de Décisions

23 janvier 2022

Lisieux

<u>Présents</u>	Pierre LERESTEUX, Président Sauveur CUCURULO, Roger DESHEULLES, Vincent DUBOURG, Jean-Pierre GALLIOT, Jean-Luc GIFFARD, Sébastien GOURDEL, Jean-Michel KOCISZEWSKI et Marc ROUTIER
<u>Excusés</u>	Patrick BAILLARD et Romain FERET
<u>Assiste</u>	Charline DAYAUX
<u>En visio</u>	Kerstie ABERGEL et Bertrand VOISIN

Pierre LERESTEUX ouvre la réunion en présentant ses vœux et en revenant sur l'année 2022. Il remercie les clubs ainsi que les districts pour leur travail afin de sortir de la crise du COVID et revient sur sa promesse de rencontrer les élus de la Seine-Maritime concernant le manque de terrains. C'est d'ailleurs un constat sportif général sur ce secteur d'après un échange avec les élus du Conseil Régional.

1- INFOS FFF - PLAN MIXITE

Pierre LERESTEUX fait état du courrier reçu de la FFF concernant le Plan mixité et cède la parole à Jean-Michel KOCISZEWSKI, membre de la commission fédérale de féminisation. Il expose le projet de la FFF, de rassembler un réseau de femmes de plusieurs régions. Concernant la Normandie, celle-ci aura lieu le Samedi 1^{er} avril prochain à Rennes.

Il est donc primordial de proposer des dirigeantes féminines qui représenteraient la Normandie lors de celle-ci.

2- ARBITRAGE

2.1 – Définition de la politique régionale

Pierre LERESTEUX informe les membres que cette réunion sera axée principalement sur l'arbitrage et la nécessité d'élaborer une politique régionale acceptée par tous, afin de la mettre en application sur l'ensemble du territoire. Il cède donc la parole aux Présidents de Districts qui exposent leurs arguments.

Sébastien GOURDEL débute en évoquant la nécessité que l'arbitrage soit traité en proximité et que la politique régionale s'adapte aux exigences de chaque territoire. Pour cela, le souhait serait que les ressources affectées par la FFF soient redistribuées en District avec une coordination par le CTRA en entrant dans une dynamique régionale par l'utilisation des compétences dont dispose la Ligue. Par ailleurs, il explique que le Comité de Direction du District a sollicité la CDA pour travailler sur un plan de



développement départemental autour de 3 axes (conquête, fidélisation et développement des pratiques pour casser certains codes et habitudes).

Marc ROUTIER évoque la volonté de son Comité de Direction de réécrire le règlement intérieur de la CDA et de mettre en place une CDPA. D'ailleurs, il regrette que la CRPA n'existe plus car elle était à l'origine de fichiers distribués aux districts leur permettant de contacter de potentiels candidats à l'arbitrage. Il rappelle que le District a engagé un agent de développement en arbitrage et qu'il serait envisageable de prévoir un conventionnement de mise à disposition pour des besoins en formation ou actions régionales.

Bertrand VOISIN transmet la volonté partagée de son Comité de Direction et de sa CDA pour suivre la politique régionale qui sera proposée.

Vincent DUBOURG confirme les propos de Sébastien GOURDEL sur la nécessité de proximité avec les clubs au vu de leurs situations géographiques en respectant des directives régionales et en répondant aux spécificités de chaque district. Il souhaite également un conventionnement avec l'instance régionale notamment s'agissant des interventions au Lycée Littré d'Avranches.

Pierre LERESTEUX résume les interventions en précisant que la politique régionale sera bien évidemment à adapter en fonction des territoires mais avec un axe commun : conquête, fidélisation et formation.

Afin de l'élaborer, il est convenu de fixer une réunion commune entre les Présidents de Districts et le service arbitrage de la Ligue. Ces différents éléments seront ensuite mis en commun avec les élus de la Ligue pour valider cette politique.

2.1 – Intervention des Présidents de Districts

Sébastien GOURDEL revient ensuite sur le Statut Régional de l'Arbitrage avec plusieurs éléments notamment sur sa vision que les matchs sont couverts à 100% par des arbitres officiels ou bénévoles. En effet, les clubs s'arrangent pour que les matchs soient arbitrés et comptent sur des bénévoles pour combler les manques. C'est d'ailleurs l'un des problèmes qu'il relève du Statut actuel puisqu'il ne prend pas en compte ces bénévoles, dans les obligations imposées aux clubs, ou en tout cas pour une petite partie d'entre eux.

Il évoque également la question du reversement d'une partie des frais de mutation au club quitté en cas de départ d'un arbitre vers un autre club.

Sauveur CUCURULO, Président de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage, lui rappelle que ces dispositions ont été votées lors de l'Assemblée Générale de juin dernier mais qu'il reste toujours possible de présenter un vœu pour ces sujets.

Ces différentes remarques seront réétudiées lors de l'élaboration de la politique régionale.

Pierre LERESTEUX clôt cette réunion en remerciant les membres de leur présence et de l'importance de travailler en commun sur ces sujets.

Le Président,



Pierre LERESTEUX

Le Secrétaire Général,



Roger DESHEULLES

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR

